

Le jeu au cœur des apprentissages

Objectifs de formation

- Permettre aux professionnels d’EAJE de comprendre en quoi le jeu constitue le moteur central du développement (cognitif, moteur, langagier, social, émotionnel) et comment l’intégrer intentionnellement dans leurs pratiques quotidiennes.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux du jeu dans le développement

- Observer et analyser les situations de jeu
- Adapter sa posture professionnelle
- Concevoir des environnements favorisant le jeu
- Intégrer le jeu dans les pratiques quotidiennes

Durée : 01 jour - 07 heures

Mise à jour le : 17 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

495 €

Dates :

Les 16 Octobre 2026

Les 03 Décembre 2026

Les 19 Février 2027

Les 12 Avril 2027

Les 22 Juillet 2027

Prérequis

Aucun

Public

- professionnels d'EAJE

Programme

Comprendre la place du jeu

- Définition du jeu : libre, spontané, symbolique, moteur
- Le jeu comme besoin fondamental
- Apports scientifiques : neurosciences, psychologie du développement

Les différentes formes de jeu

- Jeu moteur
- Jeu symbolique
- Jeu d’assemblage
- Jeu sensoriel
- Jeu social

Le rôle de l’adulte

- Accompagner sans diriger
- Observer pour comprendre
- Encourager l’autonomie et la créativité

Aménagements favorisant le jeu

- Espaces ouverts, accessibles, sécurisants
- Matériel simple, évolutif, non structuré
- Rotation du matériel

Modalités pédagogiques

- Alternance d’apports théoriques et pratiques
- Exercices d’applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l’issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.